

Bruxelles le 26 juillet 17

Chers administrateurs, chers coordinateurs,

Tout d'abord rappeler que cet audit ne concerne que les pratiques forfaitaires. Les MM à l'acte ne doivent donc pas se tracasser de remplir les questionnaires, etc,elles ne l'ont d'ailleurs théoriquement pas reçu ! Mais doivent bien sûr être conscientes, comme les autres, que tout ce manège est une manœuvre politique qui vise l'ensemble de nos pratiques, de nos fondamentaux, de notre façon de s'organiser, de notre philosophie de travail.

Vous venez de recevoir une deuxième mouture de l'enquête KPMG dans le cadre de l'audit commandé par la ministre de la santé, madame Maggie De Block sur le secteur des pratiques forfaitaires. Cette version a vu le jour suite aux très nombreuses remarques que la Fédération des maisons médicales, la Vereniging van Wijkgezondheidscentra et la FePraFo ont faites suite à la version du 05 juillet. Par ailleurs, la dead-line a été reportée jusqu'au 25 août.

Nous invitons toutes les maisons médicales à remplir le mieux possible ce questionnaire qui conserve toutefois plusieurs difficultés que nous vous proposons de compléter selon le tableau ci-joint. Ces recommandations ont été le fruit d'un travail intense hier après-midi avec les 4 fédérations (FMM, VWGC, FePraFo et MPLP). Une série de chiffres et de renseignements sont déjà dans les rapports annuels que vous avez du remplir pour l'INAMI l'an passé et les comptes de résultat. Servez-vous en et croisez vos données.

Par ailleurs, dans les interviews d'un échantillon de maisons médicales qui aura lieu en septembre et au-delà, une série de questions risquent de concerner le questionnaire électronique qui vous est demandé de remplir actuellement. Donc gardez bien en mémoire la façon dont vous avez trouvé vos chiffres et/ou explications.

Nous vous demandons de nous faire parvenir dans les services d'études, vos chiffres tels que vous les aurez complété pour KPMG, de façon à ce que nous puissions dès à présent nous faire une opinion et préparer la suite (rapport d'audit, discussions conclusions,). Ceci peut être fait en renvoyant le tableau excel ci-joint que vous pouvez compléter en guise de brouillon avant de remplir le questionnaire en ligne.

Finalement, vous pouvez utiliser une astuce si vous voulez parvenir à renvoyer vos propres remarques vers KPMG. Pour ce faire, fusionnez dans un seul fichier excel vos comptes de résultats 2015 et 2016. De la sorte vous pourrez télécharger un dernier document comportant vos remarques quant à l'enquête. Vous aurez donc doc1 : ROI ; doc 2 : comptes 2015 et 2016 ; doc3 : vos remarques.

Pour tout renseignement et pour l'envoi de vos fichiers excel vous pouvez nous contacter :

Hubert jamart 0478/ 641 791 ou hubert.jamart@fmm.be (absent du 8 ou 13 août) ou
Pierre Drielsma pierre.drielsma@fmm.be ou
Roger Van Cutsem roger.Vancutsem@fmm.be

Les annexes à ce mail sont :

- Annexe 1 - le corps du mail
- Annexe 2 - le tableau excel pour effectuer votre 'brouillon' + commentaires des fédés : A NOUS RENVOYER SVP
- Annexe 3 - Le PDF de l'enquête
- Annexe 4 - un texte que nous avons déposé au Comité de l'assurance pour pallier à la malhonnêteté intellectuelle de l'hypothèse de départ
- Annexe 5 - Document explicatif sur l'évolution de différentes dépenses en soins de santé de 2013 à 2016